

**Information par tout moyen aux Porteurs des organismes de placement collectifs  
gérés par SCOR Investment Partners SE**

**Fusion intragroupe – BNP Paribas Securities Services et BNP Paribas S.A.**

SCOR Investment Partners SE vous informe par la présente que BNP Paribas Securities Services, qui assure jusqu'à présent les fonctions de dépositaire et, suivant les organismes de placement collectif, de conservateur, de tenue de compte émission et de centralisation par délégation des ordres de souscription et de rachat, fusionnera avec sa société mère BNP Paribas S.A.. La date d'effet de la fusion est prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2022, sous réserve des consultations locales en cours avec les partenaires sociaux dans certains pays.

Du fait de la fusion, BNP Paribas S.A., en sa qualité de successeur universel de BNP Paribas Securities Services, assurera les fonctions à la date de la fusion de banque dépositaire et, suivant les organismes de placement collectif, de conservateur, de tenue de compte émission et de centralisation par délégation des ordres de souscription et de rachat.

La fusion n'affectera pas les fonctions et opérations mises en place par SCOR Investment Partners SE et réalisées par BNP Paribas S.A.. Le modèle opérationnel et de services déployé par BNP Paribas S.A. restera inchangé.

Lors de son entrée en vigueur, SCOR Investment Partners SE mettra à jour l'ensemble des prospectus, documents clefs d'information et tous autres documents requis par la législation en vigueur dans chaque pays où des organismes de placement collectif qu'elle gère sont enregistrés à des fins de distribution.

\*\*\*\*\*